



Élu-e-s
du groupe
Saint-Herblain
en Commun

Conseil municipal du 27 juin 2022

Intervention de **Amélie GERMAIN**

Délibération 17 : TARIFICATION SOLIDAIRE DES TITRES DE TRANSPORT EN FAVEUR DES POPULATIONS UKRAINIENNES

Mesdames, Messieurs,

Le groupe Saint-Herblain en Commun salue ce dispositif permettant la gratuité des transports sur le réseau TAN pour les populations ukrainiennes ayant dû fuir la guerre. Il nous semble que cette aide, limitée dans la durée à 3 mois, devrait pouvoir être reconductible.

Par ailleurs, nous pensions que toute personne ayant dû fuir son pays bénéficiait d'un dispositif similaire ? Ne serait-ce donc pas le cas ?

Si vous avez des précisions, nous sommes à votre écoute.

Je vous remercie pour vos réponses.



Citoyen-nés
engagé-es